

AVIS DES SOCIÉTÉS
INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS
L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES PUBLIE CI-DESSOUS SES INDICATEURS D'ACTIVITÉ RELATIFS
AU 1^{er} TRIMESTRE 2017

En milliers de dinars

	Du 01/01/2017 Au 31/03/2017	Du 01/01/2016 Au 31/03/2016	Au 31/03/2017	Au 31/03/2016	Au 31/12/2016
1 PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	100 174	87 415	100 174	87 415	374 837
- Intérêts	69 138	62 672	69 138	62 672	265 099
- Commissions en produits	23 558	19 329	23 558	19 329	84 656
- Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	7 478	5 414	7 478	5 414	25 082
2 CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	37 007	30 220	37 007	30 220	127 087
- Intérêts encourus	33 403	29 369	33 403	29 369	123 472
- Commissions encourues	3 604	851	3 604	851	3 615
3 PRODUIT NET BANCAIRE	63 167	57 195	63 167	57 195	247 750
4 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	24	25	24	25	114
5 CHARGES OPERATOIRES	30 218	28 204	30 218	28 204	120 166
- Frais de personnel	21 850	20 606	21 850	20 606	87 688
- Charges générales d'exploitation	6 240	5 558	6 240	5 558	24 050
- Dotation aux amortissements	2 128	2 040	2 128	2 040	8 428
6 STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	-	-	182 724	126 603	185 000
- Portefeuille titres commercial	-	-	29 740	12 000	29 740
- Portefeuille titres d'investissement	-	-	152 984	114 603	155 260
7 ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE	-	-	4 099 462	3 736 428	4 130 691
8 ENCOURS DE DEPOTS	-	-	3 638 586	3 316 870	3 661 340
- Dépôts à vue	-	-	1 099 834	986 747	1 078 398
- Dépôts d'épargne	-	-	1 296 511	1 215 917	1 287 815
- Dépôts à Terme, certificats de Dépôts et autres produits financiers	-	-	1 149 684	1 045 668	1 202 946
- Autres Dépôts et avoirs	-	-	92 557	68 538	92 181
9 EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	-	-	346 715	308 932	329 449
10 CAPITAUX PROPRES (1)	-	-	371 552	314 666	295 786

(1) Compte non tenu des Résultats des périodes

COMMENTAIRES / INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31 MARS 2017

1- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels de la banque, arrêtés au 31 Mars 2017, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 juin 1999.

1. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des produits

Les intérêts et agios courus et non encore encaissés à la date de l'arrêté sont comptabilisés parmi les produits lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou encore les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31/03/2017, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 31/03/2017.

2-2 Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation, des fonds gérés par l'internationale SICAR, des BTA et des Obligations.

Ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. L'encours des titres de participation est présenté net de provisions. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

2-3 Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes libellés en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

2-4 Justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs

L'abonnement des comptes de charges et de produits a été effectué conformément aux méthodes retenues lors de l'arrêté annuel des états financiers.

Faits marquants

- L'Union Internationale de Banques (UIB) affiche une bonne performance commerciale avec notamment un encours de dépôts de **3 638,6 MTND** au 31 mars 2017 vs 3 316,9 MTND une année auparavant. Cette hausse des dépôts de **+9,7%** - correspondant à **+321,7 MTND**- résulte de la bonne tenue des dépôts à vue (**+113,1 MTND**), des dépôts d'épargne (**+80,6 MTND**), des dépôts à terme et certificats de dépôt (**+104 MTND**) et des autres dépôts et avoirs de la clientèle (**+24 MTND**).
- L'encours net des crédits à la clientèle affiche, également, une augmentation de **+9,7%** au 31 mars 2017, pour atteindre un encours de **4 099 MTND** vs 3 736,4 MTND au terme du premier trimestre 2016.
- L'encours des emprunts et ressources spéciales est en progression et atteint **346,7 MTND** au 31 mars 2017 vs 308,9 MTND à fin mars 2016. Cette évolution s'explique par (1) l'émission d'un nouvel emprunt obligataire subordonné d'un montant de **75 MTND** (2) le remboursement d'un montant de **26,7 MTND** relatif aux échéances de l'emprunt obligataire subordonné 2015 et des emprunts obligataires émis par l'UIB en juillet 2009, septembre 2011, décembre 2011, décembre 2012 et juin 2015 (3) l'amortissement à hauteur de **8,5 MTND** de l'emprunt en dollar contracté auprès de la Société Générale (4) la baisse des ressources spéciales de **2,5 MTND** et (5) l'augmentation des dettes rattachées de **0,5 MTND**.
- Les produits d'exploitation bancaire, présentés nets des agios réservés, affichent une progression de **+14,6%** pour atteindre **100,2 MTND** au 31 mars 2017 vs 87,4 MTND à fin mars 2016. La progression des produits d'exploitation bancaires est de **+ 17,7%** compte non tenu de la contribution d'un montant de **2,8 MTND** au Fonds de Garantie des Dépôts prévue par le décret gouvernemental numéro 2017-268 du 1^{er} février 2017 fixant les règles d'intervention, d'organisation et de gestion de ce fonds ainsi que les règles relatives à l'adhésion et à l'indemnisation des clients déposants des banques.
- La marge d'intérêt a atteint **35,7 MTND** au 31 mars 2017 vs 33,3 MTND à fin mars 2016 soit une progression de **+ 7,3%**.
- La marge sur les commissions enregistre une progression de **+ 8%** pour atteindre **20 MTND** au 31 mars 2017 vs 18,5 MTND à fin mars 2016. La progression de la marge sur les commissions est de **+22,5%** compte non tenu de la contribution au Fonds de Garantie des Dépôts prévue par le décret gouvernemental numéro 2017-268 du 1^{er} février 2017.
- Les revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement enregistrent une progression de **38,1%** pour atteindre **7,5 MTND** au 31 mars 2017 vs 5,4 MTND à fin mars 2016.
- Le Produit Net Bancaire progresse de **+10,4 %** pour atteindre **63,2 MTND** au 31 mars 2017 vs 57,2 MTND à fin mars 2016. La progression du Produit Net Bancaire est de **+15,1%** compte non tenu de la contribution au Fonds de Garantie des Dépôts prévue par le décret gouvernemental numéro 2017-268 du 1^{er} février 2017.
- L'UIB affiche une bonne maîtrise de ses charges opératoires (frais de personnel, charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements) avec une évolution de **+ 7,1%**.
- Les bonnes performances commerciales de l'UIB et la maîtrise de ses charges opératoires ont permis de réaliser un Résultat Brut d'Exploitation en hausse de **+13,6%**

pour atteindre **33 MTND** au 31 mars en 2017 vs 29 MTND à fin mars 2016. La progression du Résultat Brut d'Exploitation est de **22,9%** compte non tenu de la contribution au Fonds de Garantie des Dépôts prévue par le décret gouvernemental numéro 2017-268 du 1^{er} février 2017.

- Le coefficient d'exploitation- qui est de **47,8%** au 31 Mars 2017 vs 49,3% à fin Mars 2016- illustre la bonne progression des revenus et la maîtrise des charges d'exploitation.
- Le Résultat d'Exploitation- bénéfice avant impôt- est en hausse de **+27,4%** et atteint **30,3 MTND** au cours du premier trimestre 2017 vs 23,8 MTND durant le premier trimestre 2016. La progression du Résultat d'Exploitation est de **+38,6%** compte non tenu de la contribution au Fonds de Garantie des Dépôts prévue par le décret gouvernemental numéro 2017-268 du 1^{er} février 2017. La croissance de l'ensemble des activités, la maîtrise des charges opératoires et un Coût Net du Risque de 2,7 MTND au 31 mars 2017 vs 5,2 MTND au 31 mars 2016, expliquent la hausse du bénéfice avant impôt au cours du premier trimestre 2017.